

Thivierge, Florence

- G -

De: Nicola Grenon <ngrenon@csmv.qc.ca>
Envoyé: 6 février 2020 23:51
À: Legault, François (L'Assomption); Roberge, Jean-François (Chambly)
Cc: Responsable Président - Site Internet; Rizqy, Marwah (Saint-Laurent); Labrie, Christine (Sherbrooke); Hivon, Véronique (Joliette); Fournier, Catherine; Présidence; Exécutif CP CSMV
Objet: Emploi du bâillon parlementaire dans l'adoption du projet de loi 40.

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

En tant que président du Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin, fier de représenter les parents de quelques 42500 élèves, son Comité de parents et en accord avec son comité exécutif, je tiens à vous faire part de notre consternation lorsque nous avons appris la nouvelle que le gouvernement du Québec, notre gouvernement, censé représenter les intérêts de tous ses citoyens, parents et enfants, envisage d'employer une mesure d'exception parlementaire afin de prioriser la rapidité et la facilité dans un processus si important, aux dépens de son intégrité et de la défense de la démocratie.

Bien que le projet de loi ait mené à des déchirements que nous devons tous ensemble panser au fil des prochaines années, un point fort nous a toujours liés en tant que parents : que ce soit à la FCPQ, dans les comités de parents, avec le regroupement JPMEP ou dans les plénières sur le projet de loi qui se sont tenues un peu partout en province : la conviction profonde qu'il fallait prendre le temps de bien faire les choses. Tant de vies, tant de futurs, tant d'enfants vont vivre avec l'impact de ces décisions prises dans l'empressement alors que le ministre lui-même apporte encore des ajustements nombreux au projet de loi et que quiconque a assisté aux débats sait combien de questions restent encore sans réponse.

Nous vous conjurons de considérer l'intérêt supérieur des enfants en résistant à la tentation d'utiliser les limites de notre démocratie contre elle-même. De tous les sujets délicats pour lesquels il ne faut pas prendre la chance de se tromper, s'il en est un qui mérite qu'on mette de côté ses velléités politiques et stratégiques pour privilégier la prudence et le consensus, c'est bien tout ce qui touche à l'Éducation des plus jeunes. Dans notre comité, à la fédération et dans les regroupements, il y a des parents qui appuient des parties du projet, d'autres qui ne l'aiment pas, plusieurs ne s'entendent pas sur bien des éléments, mais chacun sait, a compris et a admis depuis longtemps que pour tout ce qui touche aux enfants, on se doit de s'entendre en bout de processus afin de déterminer une solution fiable, pour trouver la meilleure solution.

Le problème il est là. Je ne peux pas croire qu'avec le bâillon on puisse arriver à la « meilleure » des solutions.

Et j'ose pourtant espérer que vous voulez autant que moi le meilleur pour nos enfants.

Rien ne vous oblige à agir dans cette hâte. Offrons le bon exemple à nos enfants.

En foi de quoi, messieurs, c'est tout le Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin qui vous enjoint à reconsidérer votre action pour demain et à offrir aux parents la chance de vraiment s'approprier la discussion sur cette réforme dans le cadre d'une consultation ouverte sur le sujet.

Recevez, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicola Grenon

ngrenon@csmv.qc.ca

Président du Comité de parents de la Commission Scolaire Marie-Victorin

Siège social: 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil (Québec) J4H 4B7 – **Téléphone:** 450 670-0730, poste 8364



«La meilleure façon de faire croître la connaissance, c'est de la partager.»

CC :

Monsieur François Paradis, président de l'Assemblée nationale

Madame Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur

Madame Christine Labrie, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation

Madame Véronique Hivon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation

Madame Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin

Thivierge, Florence

De: Émond Magali <emondm@cskamloup.qc.ca>
Envoyé: 6 février 2020 21:55
À: Legault, François (L'Assomption)
Cc: Hivon, Véronique (Joliette); Labrie, Christine (Sherbrooke); Rizqy, Marwah (Saint-Laurent); ministre@education.gouv.qc.ca; Eve.Proulx.CDS@assnat.qc.ca; Tardif, Denis (Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Objet: Transmission - Comité de parents - Kamouraska-Rivière-du-Loup - Projet loi 40
Importance: Haute



PAR COURRIEL Rivière-du-Loup, le 6 février 2020

François Legault
Premier ministre du Québec

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup :

- Demande de surseoir à l'adoption du projet de loi 40;
- Demande de procéder à une consultation nationale sur l'éducation;
- Demande que le gouvernement entame les démarches en vue d'obtenir des élections municipales et scolaires conjointes;
- Demande que l'adoption du projet de loi 40 **NE SOIT PAS** faite sous bâillon.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Magali Emond, présidente
Comité de parents Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup

Thivierge, Florence

De: Hélène Pelletier [REDACTED]
Envoyé: 6 février 2020 19:52
À: Legault, François (L'Assomption)
Cc: Rizqy, Marwah (Saint-Laurent); Responsable Président - Site Internet; Roberge, Jean-François (Chambly); Labrie, Christine (Sherbrooke); Hivon, Véronique (Joliette)
Objet: TR : Dénonciation par les CP du recours au bâillon

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, je tiens à dénoncer l'utilisation de la procédure d'exception, le bâillon, pour l'adoption du projet de loi 40. Étant membre du comité de parents ainsi que du comité consultatif HDAA de la Commission scolaire de La Jonquière depuis plusieurs années et ayant lu attentivement le projet de loi ainsi que plusieurs des amendements, je n'approuve pas le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, Monsieur le Premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à mes yeux démocratiquement contraire à ce que je souhaite enseigner à mes enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections scolaires en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21e siècle.

Je vous demande par conséquent de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Hélène Pelletier
Maman inquiète

CC :
Monsieur François Paradis, président de l'Assemblée nationale, courrier.president@assnat.qc.ca
Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca
Madame Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca
Madame Christine Labrie, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, Christine.Labrie.SHER@assnat.qc.ca
Madame Véronique Hivon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation, Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca
ainsi que l'ensemble de nos députés locaux.



Commission scolaire des Drapeaux

Découvrir, grandir, devenir

COMITÉ DE PARENTS

Gatineau, le 6 février 2020

Par courriel : francois.legault.ASSO@assnat.qc.ca

Monsieur François Legault
Premier ministre du Québec

Objet : Dénonciation de l'utilisation du bâillon

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire des Drapeaux tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle.

Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants. Rien ne vous oblige, monsieur le Premier Ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la Commission scolaire des Drapeaux vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Valérie Dionne
Présidente du Comité de parents
Commission scolaire des Drapeaux

cc : ministre@education.gouv.qc.ca
Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca
Christine.Labrie@assnat.qc.ca
Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca

7 février 2020

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, le Comité de parents de la Commission scolaire des Samares tient à dénoncer l'utilisation de la procédure d'exception, le bâillon, pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, Monsieur le Premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections scolaires en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le Comité de parents des Samares vous demande par conséquent de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.



Annie Martin
Présidente du comité de parents
Commission scolaire des Samares

Par courriel

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca

Premier ministre du Québec

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire des Chic-Chocs tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la Commission scolaire des Chic-Chocs vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.

Isabelle Richard

Présidente du comité de parents de la Commission Scolaire des Chic-Chocs

CC:

Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca

Christine.Labrie@assnat.qc.ca

Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:48
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Non à un bâillon pour le PL40

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: "infos@jpmpmep.com" <infos@jpmpmep.com>
Date: 6 février 2020 à 21:56:12 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Roberge, Jean-François (Chambly)" <Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>, "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Veronique.Hivon.JOL@assnat.qc.ca" <Veronique.Hivon.JOL@assnat.qc.ca>
Objet: Non à un bâillon pour le PL40

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le mouvement de parents Je protège mon école publique (JPMEP) tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le mouvement de parents Je protège mon école publique (JPMEP) vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées,

Patricia Clermont

porte-parole du mouvement de parents Je protège mon école publique (JPMEP)

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:48
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Non au bâillon du projet de loi 40

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Natalie Poirier [REDACTED]
Date: 6 février 2020 à 22:06:26 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>
Objet: Non au bâillon du projet de loi 40

Par courriel

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca
Premier ministre du Québec

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, le comité de parents de la commission scolaire des Trois-Lacs tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la CSTL vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Natalie Poirier

Présidente du comité de parents de la commission scolaire des Trois-Lacs

cc:

Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca

Christine.Labrie@assnat.qc.ca

Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca



430, boulevard Arthur-Sauvé
local : P0140
Saint-Eustache (Québec)
J7R 6V6

Téléphone : (450) 974-7000
Poste : 2222
Télécopieur : (450) 974-6977

comitedeparents@cssmi.qc.ca



Comité de parents

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Saint-Eustache, le 6 février 2020

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca
Premier ministre du Québec

Objet : Projet de loi 40 vs bâillon annoncé

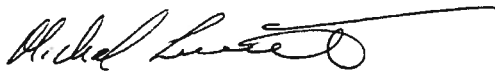
Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. De plus, nous n'approuvons pas le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande un temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, Monsieur le Premier ministre, d'agir dans la hâte. C'est, à nos yeux, démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Tenir des États généraux sur l'Éducation permettrait de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles vous demande instamment de retirer votre projet de loi et de lancer, à l'échelle provinciale, une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées.



Michel Levert

Président

Au nom des membres du Comité de parents

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

C. C:

ministre@education.gouv.qc.ca

Veronique.Hivon.IOLI@assnat.qc.ca

Christine.Labrie@assnat.qc.ca

Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca

Benoit.Charette.DEMO@assnat.qc.ca

Sylvie.DAmours.MIRA@assnat.qc.ca

Mario.Laframboise.BLAI@assnat.qc.ca

Pierre.Fitzgibbon.TERR@assnat.qc.ca

Eric.Girard.GROU@assnat.qc.ca

paule.fortier@cssmi.qc.ca

dg@fcpg.qc.ca

Par courriel

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca
Premier ministre du Québec

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire des Phares tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Cette réforme demande du temps de réflexion centrée sur la réussite éducative et la persévérance de nos enfants.

Monsieur le premier ministre, tout comme vous, nous accordons une grande importance à l'éducation publique et voulons augmenter la qualité de l'éducation pour nos enfants. Nous consacrons le meilleur de nos énergies pendant nos temps libres à améliorer nos écoles et le réseau éducatif de notre région.

Au sein de notre comité, nous discutons du projet de loi 40 depuis son dépôt. Nous n'approuvons pas le projet de loi dans sa forme actuelle et estimons qu'il a grandement besoin d'être modifié pour remplir ses ambitions. Nous trouvons notamment qu'il devrait mieux tenir compte des réalités des régions ainsi que des contraintes des parents bénévoles.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir avec précipitation en utilisant le bâillon. C'est à nos yeux contraire aux valeurs démocratiques que nous souhaitons justement enseigner à nos enfants. Pour que la prochaine rentrée scolaire se déroule normalement, nous vous recommandons plutôt de repousser la date des élections scolaires.

Le gouvernement pourra alors poursuivre son travail de bonification du projet de loi.

Veuillez agréer monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.



Sylvain Gagné
Président du comité de parents
Commission scolaire des Phares

cc:
Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca
Christine.Labrie@assnat.qc.ca
Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:49
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Dénonciation du recours au bâillon - Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Normand Boisclair [REDACTED]
Date: 6 février 2020 à 23:56:34 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>, "ministre@education.gouv.qc.ca" <ministre@education.gouv.qc.ca>, "Roberge, Jean-François (Chambly)" <Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca>, "Jolin-Barrette, Simon (Borduas)" <sjb.BORD@assnat.qc.ca>, "Dansereau, Suzanne (Verchères)" <Suzanne.Dansereau.VERC@assnat.qc.ca>, "Roy, Nathalie (Montarville)" <Nathalie.Roy.MOTA@assnat.qc.ca>, Hélène Roberge <helene.roberge@csp.qc.ca>, "ronald.tremblay@csp.qc.ca" <ronald.tremblay@csp.qc.ca>, "jean-francois.meilleur@csp.qc.ca" <jean-francois.meilleur@csp.qc.ca>, "gaetan.marcil@csp.qc.ca" <gaetan.marcil@csp.qc.ca>, "philippe.guenette@csp.qc.ca" <philippe.guenette@csp.qc.ca>, "valerie.lamadeleine@csp.qc.ca" <valerie.lamadeleine@csp.qc.ca>, "beatrice.ronvaux@csp.qc.ca" <beatrice.ronvaux@csp.qc.ca>, "veronique.morel@csp.qc.ca" <veronique.morel@csp.qc.ca>, "sylvette.russac-david@csp.qc.ca" <sylvette.russac-david@csp.qc.ca>, "melanie.demers@csp.qc.ca" <melanie.demers@csp.qc.ca>, "alain.langlois@csp.qc.ca" <alain.langlois@csp.qc.ca>, "karyne.brossard@csp.qc.ca" <karyne.brossard@csp.qc.ca>, "Gorgeon, Sylvie" <sylvie.gorgeon@csp.qc.ca>, "Godard, Isabel" <isabel.godard@csp.qc.ca>, "Lortie, Jean-Francois" <jean-francois.lortie@csp.qc.ca>
Objet: Dénonciation du recours au bâillon - Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes

Par courriel

Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca
Premier ministre du Québec

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le comité de parents Commission scolaire des Patriotes tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette

réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance des élèves.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents Commission scolaire des Patriotes vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.

Normand Boisclair
Président du Comité de parents
Commission scolaire des Patriotes

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:50
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: NON AU BÂILLON

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Réjean Pichette [REDACTED]
Date: 7 février 2020 à 01:44:12 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>, "Laforest, Jean-Yves" <jylaforest@csenergie.qc.ca>
Objet: NON AU BÂILLON

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, à titre de président du Comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie je tiens à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de Loi no 40. Le projet de loi dans sa forme actuelle n'est pas recevable par l'ensemble des partenaires du milieu de l'éducation. Cette réforme demande un temps de réflexion collective majeur centré sur la réussite et la persévérance de nos enfants, de notre relève.

Rien ne vous oblige, Monsieur le Premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à mes yeux démocratiquement contraire à ce que nous les citoyens du Québec nous souhaitons enseigner à nos enfants. Rien ne vous empêche de repousser la date des élections scolaires prévues à l'automne cette année, si tel était hélas votre principale préoccupation, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective majeure, nécessaire, souhaitable et bénéfique pour l'avenir de l'éducation au Québec.

Le président du Comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie vous demande de renoncer à votre projet de loi actuel déjà trop amendé (82 amendements jusqu'à présent), de repousser la date des élections scolaires et de relancer une réelle consultation sur l'avenir de l'école publique au Québec.

Veuillez agréer Monsieur le Premier ministre, mes salutations distinguées.

Réjean Pichette
président au Comité de parents
Commission scolaire de l'Énergie

Envoyé à partir d'Outlook

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:50
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Bâillon c40

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Marie-Josée Continelli [REDACTED]
Date: 7 février 2020 à 06:30:47 HNE
Destinataire: "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>
Objet: TR : Bâillon c40

----- Forwarded message -----

De : Marie-Josée Continelli [REDACTED]
Date: ven 7 févr. 2020 6:29 AM
Subject: Bâillon c40
To: <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>

OBJET : Les présidents des comités de parents d'un peu partout au Québec transmettent cette lettre au premier ministre François Legault et à l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, le Comité de parents de la Commission scolaire de Saint Hyacinthe tient à dénoncer l'utilisation de la procédure d'exception, le bâillon, pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, Monsieur le Premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections scolaires en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le Comité de parents de (...) vous demande par conséquent de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

CC :

Monsieur François Paradis, président de l'Assemblée nationale, courrier.president@assnat.qc.ca

Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca

Madame Marwah Rizqy, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, Marwah.Rizqy.STLO@assnat.qc.ca

Madame Christine Labrie, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, Christine.Labrie.SHER@assnat.qc.ca

Madame Véronique Hivon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation, Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca
ainsi que l'ensemble de nos députés locaux.

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:50
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: PROJET DE LOI 40

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: "amelie.marcoux" [REDACTED]
Date: 6 février 2020 à 20:24:02 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>
Objet: PROJET DE LOI 40

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la CS de Portneuf tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la CS de Portneuf vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.

Amélie Marcoux



Commission scolaire
de Rouyn-Noranda

COMITÉ DE PARENTS

Rouyn-Noranda, le 6 février 2020

PAR COURRIEL

Monsieur le premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda tient à dénoncer l'emploi du bâillon pour l'adoption du projet de loi numéro 40. Nous n'approuvons pas non plus ce dernier dans sa forme actuelle. La réforme de la gouvernance scolaire (la Réforme Roberge) demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, Monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est, à nos yeux, démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Rien n'empêche le gouvernement de repousser les élections scolaires prévues en novembre 2020, ce qui vous permettrait de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda vous demande de retirer votre projet de loi ou de ne pas imposer le bâillon demain. Nous jugeons qu'il vaudrait mieux prendre le temps de travailler et de discuter du projet de loi (surtout avec les 80 amendements déposés cette semaine) de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, nos salutations distinguées.

Michel Labelle

Président du comité de parents de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:51
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Projet de loi 40

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Comité de parents - Présidence <CP-Pres@cslaval.qc.ca>
Date: 6 février 2020 à 16:10:42 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>
Objet: Projet de loi 40

Monsieur le Premier Ministre,

Le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval, représentants les parents de plus de 44 000 élèves lavallois, ne peut que dénoncer l'utilisation du bâillon par votre gouvernement pour forcer l'adoption du projet de loi 40.

Les parents lavallois ont toujours été des partenaires très impliqués et diligents dans leurs analyses et raisonnements pour l'amélioration de notre système d'Éducation. Ils s'impliquent en Éducation non seulement pour aider et accompagner leurs propres enfants dans leur cheminement vers la réussite, mais pour que tous les enfants puissent atteindre leur plein potentiel. Mettre court à l'étude du projet de loi 40 aussi abruptement, alors que rien ne justifie quelconque urgence, nous apparaît inquiétant et inacceptable. C'est une insulte à l'importance du système d'Éducation québécois et ça discrédite la volonté exprimée par votre gouvernement et votre ministre, de faire de l'Éducation une priorité nationale.

Il y avait dans cette réforme une rare opportunité de réflexion sur notre système d'Éducation de fond en comble et malheureusement, cette opportunité n'a pas été saisie.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvain Martel
Président du Comité de parents de la CSDL
450 662-7000, poste 1240
comitedeparentslaval.com

Angers, Jean-Philippe

De: Rizqy, Marwah
Envoyé: 7 février 2020 08:51
À: Angers, Jean-Philippe
Objet: Fwd: Projet de loi 40 - Demande de retrait

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Denis Boudreault [REDACTED]
Date: 6 février 2020 à 15:48:52 HNE
Destinataire: "Legault, François (L'Assomption)" <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Cc: "Labrie, Christine" <Christine.Labrie@assnat.qc.ca>, "Rizqy, Marwah" <Marwah.Rizqy@assnat.qc.ca>, "Hivon, Véronique (Joliette)" <Veronique.Hivon.JOLI@assnat.qc.ca>, Virginie Deschambeault <virginie.deschambeault@cduroy.qc.ca>, Julie Saulnier [REDACTED], Jean-Michel Hamelin <jean-michel.hamelin@cduroy.qc.ca>
Objet: Projet de loi 40 - Demande de retrait

Monsieur le Premier ministre,

Par la présente, le comité de parents de la Commission scolaire Chemin du Roy tient à dénoncer l'utilisation du bâillon pour l'adoption du projet de loi 40. Nous n'approuvons pas non plus le projet de loi dans sa forme actuelle. Cette réforme demande du temps de réflexion collective centrée sur la réussite et la persévérance de nos enfants.

Rien ne vous oblige, monsieur le premier ministre, à agir dans la hâte. C'est à nos yeux démocratiquement contraire à ce que nous souhaitons enseigner à nos enfants. Pour qu'il n'y ait pas d'élections en 2020, rien ne vous empêche de repousser la date d'élections, vous permettant ainsi de lancer une réflexion collective sur l'école publique du 21^e siècle.

Le comité de parents de la Commission scolaire Chemin du Roy, qui a voté à l'unanimité, le 4 février dernier, de réclamer des consultations élargies sur l'éducation, vous demande de retirer votre projet de loi, de repousser la date des élections scolaires et de lancer une consultation sur l'école publique.

Veuillez agréer M. le Premier Ministre nos salutations distinguées

Denis Boudreault
Président du Comité de Parents de la Commission Scolaire Chemin du Roy
810-373-5353
denis.boudreault@cduroy.qc.ca

CC: Mme Christine Labrie
Mme Véronique Hivon
Mme Marwah Risqy
Mme Julie Saulnier, vice-président du CP CS Chemin du Roy
Mme Virginie Deschambeault, secrétaire du CP CS Chemin du Roy
M. Jean-Michel Hamelin, trésorier du CP CS Chemin du Roy
Envoyé depuis iCloud